

RADEPONT (*Eure*)

Château de Bonnemare

Châssis

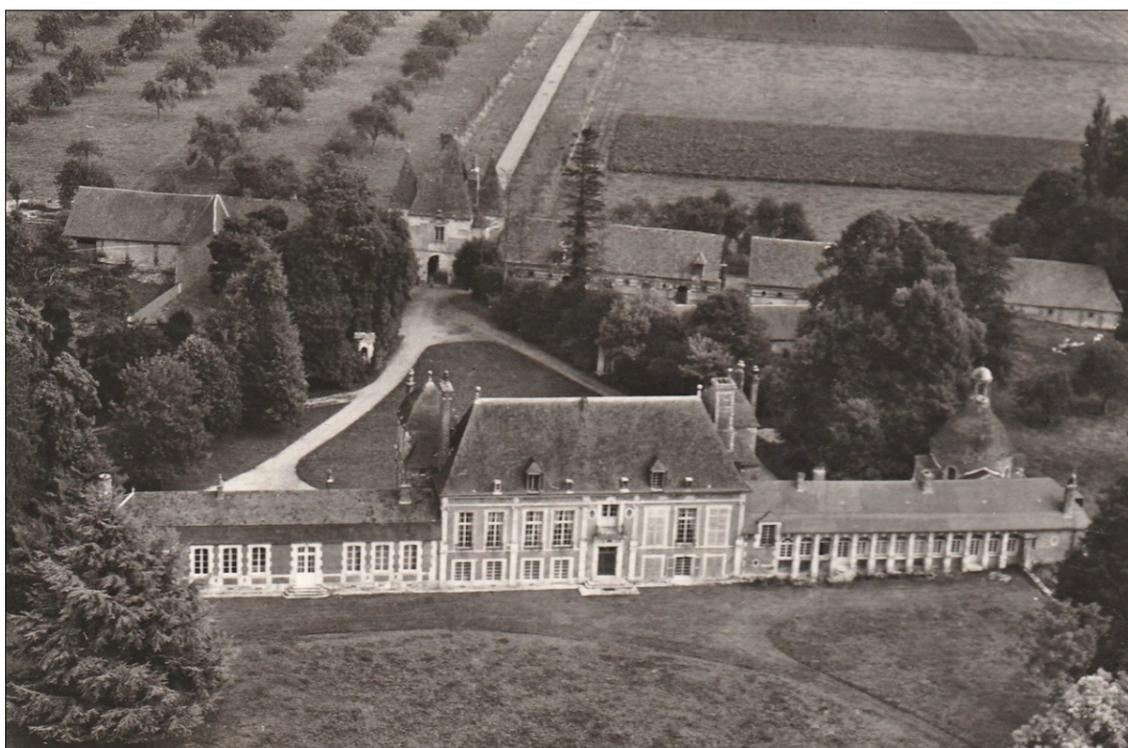
Dernier quart du XVII^e siècle



Le château de Bonnemare, daté de 1561 grâce à la dendrochronologie pratiquée sur ses exceptionnelles charpentes à la Philibert Delorme, conserve nombre de ses dispositions d'origine et un châssis de fenêtre dont les caractéristiques sont pour le moins difficiles à appréhender. Nous allons donc les étudier en détail pour tenter d'expliquer la genèse de ce châssis et retracer ses différentes évolutions. D'emblée, la forme de ses volets et de ses vantaux à petits carreaux exclut la conservation du châssis d'origine, mais l'analyse plus précise montre un réemploi de pièces anciennes pour constituer un nouveau châssis à panneaux de vitrerie, probablement vers 1670 / 1680, puis sa modernisation en le dotant de petits carreaux vers la fin du XVII^e siècle.

La fenêtre

Elle éclairait, au nord, le deuxième étage du pavillon nord-est (fig. 2.1). Elle est aujourd'hui murée et peinte de fausses persiennes. Malgré tout, elle offre l'avantage de conserver ses dispositions des années 1560 et plus particulièrement son meneau, son croisillon et son allège alors que les autres ont été modernisées en les agrandissant. A l'intérieur, un lambris recouvre ses compartiments du haut et en réduit la taille (fig. 2.2). Le châssis étudié est postérieur à la fenêtre, mais un autre lambris recouvrant son allège lui est sans aucun doute contemporain. Ses assemblages carrés raccordés au ciseau sont en effet communément employés au XVI^e siècle (fig. 2.2 et 2.5). Il est intéressant de noter que l'appui en pierre de la fenêtre ne présente aucune feuillure et que le bâti dormant est donc directement plaqué contre cet appui (plan n°4). Cette caractéristique peut expliquer la présence d'un lambris sur l'allège pour masquer la saillie du dormant.



*Fig. E.1. Le château dans les années 1960, vu depuis l'ouest.
Carte postale Graphoto, Paris*

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est composé d'un bâti séparé par un montant intermédiaire formant deux compartiments. Ce montant, d'une largeur de 81 mm, est plus étroit que le meneau en pierre qui fait 135 mm. Cette disposition inattendue a probablement été adoptée pour réduire la largeur des trois montants centraux et ainsi augmenter le passage de la lumière. Au milieu de sa hauteur, quatre traces de pointe, qui correspondent à deux anciennes gâches (fig. 2.2), montrent qu'il provient d'une menuiserie plus ancienne¹. La traverse d'appui conserve une conception très archaïque et peu étanche. Elle affleure en effet le niveau de l'appui et n'est pas montée en feuillure (plan n° 4). La traverse du haut a sensiblement la même section que celle du bas. Elle s'aligne avec la sous-face du croisillon, mais ne le recouvre qu'en partie.

¹ Cet élément de réemploi a été réduit en largeur, la feuillure étant trop proche de la gâche gauche pour être à son emplacement d'origine. Il lui manque environ 8 mm. Le profil d'origine devait donc avoir à peu près 89 mm de large, soit 46 mm de moins que le meneau. Il ne s'agit donc pas du montant de la croisée du XVI^e siècle.

Les vantaux vitrés

Ces vantaux sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dont les chevilles sont parallèles aux arasements. Ils sont en outre divisés par une traverse intermédiaire en retrait du parement intérieur pour ne pas interrompre les volets (fig. 2.6 et 2.7). Cette caractéristique indique plutôt une fabrication durant les dernières décennies du XVII^e siècle, les croisées ayant auparavant autant de volets que de compartiments vitrés.

A l'instar du bâti dormant, ces vantaux réemploient plusieurs éléments anciens. Au droit de la traverse intermédiaire du vantail gauche (fig. 2.6), les deux montants présentent des trous de cheville interrompus par les feuillures qui ne peuvent pas être mis en relation avec la conception adoptée ici. Leur trop grande proximité avec les rives indique un réemploi de pièces anciennes réduites en largeur qui avaient probablement un autre aspect puisqu'on ne retrouve pas ces trous de cheville tronqués sur les assemblages du haut et du bas de ce vantail (fig. 1.2).

Les assemblages de la traverse intermédiaire du vantail droit sont traversés (fig. 2.7), au contraire des autres, et les deux traverses de ce niveau sont chevillées à plusieurs endroits. A l'extérieur, elles sont moulurées d'un quart-de-rond surmontant un filet et un cavet (fig. 2.3). Leur chant supérieur recevait le vitrage par l'intermédiaire d'une rainure et non d'une feuillure (plan n° 4). Nous n'avons pas d'explication sur la réalisation d'assemblages traversés uniquement sur le vantail droit. L'usure de son parement extérieur ne semble pas indiquer une réfection quelconque et il ne s'agit pas non plus d'un ajout dans la structure d'origine puisque les fiches intermédiaires sont décalées pour ne pas entailler les tenons de ces traverses (plan n°2).

En partie basse, chacun des vantaux possède un jet d'eau rapporté par clouage (fig. 2.5 et plan n°4). Vu l'usure prononcée de la traverse du vantail gauche sur lequel le jet d'eau n'est plus en place, on peut penser qu'elles ont été exposées durant quelques décennies avant l'ajout des jets d'eau. Il s'agit probablement, là encore, d'un réemploi de pièces plus anciennes. La forme en quart-de-rond des jets d'eau indique sans doute une mise en place avant le début du XVIII^e siècle, ce profil évoluant ensuite vers un talon plus efficace pour rejeter l'eau.

A l'extérieur, les vantaux présentent quelques traces de clous qui indiquent vraisemblablement les emplacements d'anciennes vergettes pour maintenir des vitreries mises en plomb, mais peu de traces ont pu être identifiées, notamment sur le vantail droit, et certaines n'apparaissent que d'un côté (fig. E.2 ci-dessus). La présence de vergettes est toutefois logique avec les traverses intermédiaires qui permettaient de limiter en hauteur des vitreries mises en plomb. Il est par ailleurs aisé de montrer que les petits-bois viennent dans un deuxième temps. Les carrés de leur moulure torique ne s'alignent pas avec la feuillure intérieure des vantaux vitrés (fig. 2.6 et 2.7), mais surtout les tenons des petits-bois du haut et du bas n'ont pu être réalisés dans toute leur longueur du fait des fiches préexistantes des volets (fig. 1.2 et plan n°2). Ces petits-bois ont des largeurs variables de 33 à 35,5 mm et s'assemblent entre eux à grande plinthe (le dé rapporté à l'intersection est aligné sur l'extérieur des petits-bois). Ils sont donc montés à enfourchement et chevillés aussi bien horizontalement que verticalement (fig. 1.2 et 2.6) au contraire d'un montage à coupe d'onglet où le chevillage vertical est inutile.

Les volets

Les volets, comme les vantaux vitrés, sont installés à recouvrement. Ils sont composés de bâtis assemblés à tenons et mortaises non traversées dans lesquels s'insèrent trois panneaux dont un médian très étroit (fig. 1.3 et plan n°1). A l'extérieur, ils sont ornés d'une doucine et d'une plate-bande simple (fig. 2.3 et plan n°4). Ils sont en outre brisés et leur articulation se fait par l'intermédiaire d'une noix et d'une contre-noix (plan n°4 / sections AA et BB). Comme nous l'avons dit plus haut, ces volets ne sont pas limités aux dimensions de chaque compartiment vitré, mais s'étendent sur toute la hauteur des vantaux². A la différence des autres ouvrages qui réemploient en partie des éléments anciens, ils ont été réalisés à neuf pour fermer les vantaux à panneaux de vitrerie.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux et des volets est assurée par des fiches à broche amovible à tête coudée (fig. 3.5, 3.7 et plan n°5). On peut évidemment émettre l'hypothèse d'un réemploi de fiches à broche rivée traditionnellement employées au XVI^e siècle dont on aurait modifié la broche pour la rendre amovible et dégondrer les ouvrants. Nous ne connaissons pas d'autres exemples de ce type de fiche dans les édifices que nous avons étudiés. Il a toutefois été repéré à Paris par Claude Landes³ qui les date des années 1650-1660 par la forme de leur broche et situe leur production dans la région de Saint-Etienne. Il s'agit d'une production en masse et très organisée pour alimenter le marché de la capitale. Ces fiches estampillées permettent parfois d'identifier l'atelier de production. Dans le cas présent, nous n'étions pas en mesure de les démonter pour vérifier un éventuel marquage. Celles du XVII^e siècle que nous avons étudiées au château du Mesnil-voisin (étude n°91001) et dans une maison de Brières-les-Scellés (étude n°91002) étaient à broche rivée et effectivement estampillées, mais n'avaient pu être mises en relation avec les ateliers stéphanois.

2 Pour un autre exemple de ce type, voir notre étude d'une croisée de la fin du XVII^e siècle d'un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002).

3 C. Landes, Typologie des fiches de croisées à « double nœud » et « à bouton », dans *Fenêtres de Paris, XVII^e et XVIII^e siècles*, Cahiers de la Rotonde n°18, Commission du Vieux Paris, 1997, p. 71 à 75.

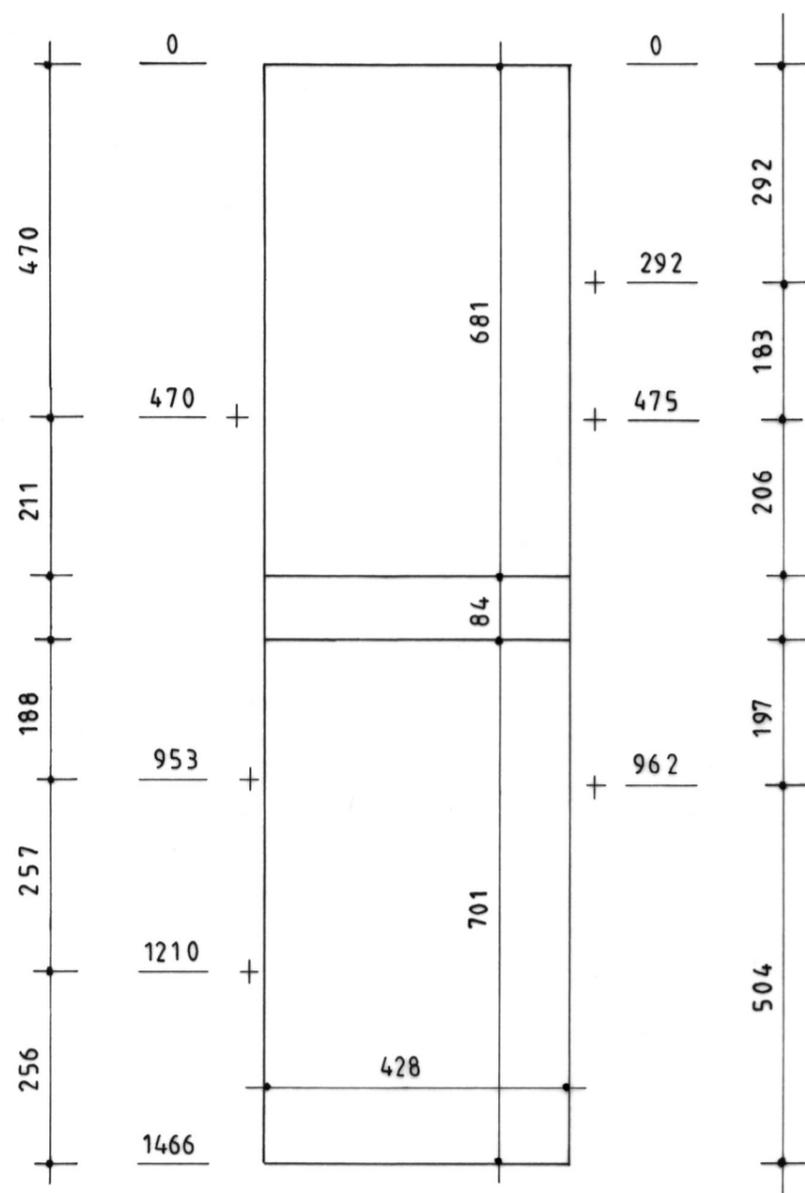


Fig. E.2. Vantail vitré gauche (vue extérieure des compartiments vitrés). Traces de clous indiquant les emplacements présumés des vergettes (cotes en fond de feuillure).

La brisure des volets est articulée par des couplets à cinq nœuds (fiches à broche rivée) de dimensions variables (plan n°5). Leur hauteur s'étage de 40 à 51 mm pour un diamètre de 8,5 à 11 mm.

Les organes de fermeture

On observe deux types d'ouvrage. Sur les vantaux vitrés et le bas des volets, il s'agit de targettes découpées en grandes volutes et gravées (fig. 3.3) sur des platines de forte épaisseur (3 mm). Leurs conduits sont cannelés et ceux des vantaux vitrés sont entaillés pour augmenter le débattement de leur pêne afin de ne pas gêner la fermeture des volets (fig. 3.1 et 3.2)⁴. La forme de ces targettes peut laisser supposer qu'elles proviennent des croisées du XVI^e siècle. Ces anciennes croisées ne possédaient sans doute pas de loquets puisqu'il a été nécessaire d'en fabriquer deux pour fermer les volets en partie haute (fig. 3.4 et plan n°5). Ceux-ci sont évidemment très différents et réalisés dans le goût des dernières décennies du XVII^e siècle. Ils sont à ressort et leur platine repercée de deux croissants se termine en panache.

Datation

Après avoir étudié en détail les caractéristiques de ce châssis, nous tenterons d'en retrouver les différentes étapes de réalisation et de les dater globalement.

Vers 1560

De cette période, il demeure la fenêtre en pierre avec son meneau et son croisillon, sans doute le lambris de son allège et les belles targettes gravées, voire les fiches modifiées.

Vers 1670 / 1680

C'est probablement à cette époque que les compartiments du haut de la croisée en pierre sont obturés, que la pièce est lambrissée et que le châssis est réalisé. Il est alors garni de vitreries mises en plomb. Plusieurs éléments concordent pour établir une telle datation. Bien que nous ne connaissions pas la provenance des fiches utilisées, leur similitude avec celles en usage à Paris autour des années 1650-1660 permet d'établir un premier jalon. Nous préférons cependant élargir quelque peu cette période restreinte pour prendre en compte les autres caractéristiques que nous ne pouvons encore assurer à une date aussi haute, comme les volets sur toute la hauteur des vantaux vitrés et la répartition de leurs panneaux ou le dessin des platines à panaches des loquets à ressort. Enfin, certaines caractéristiques sont cohérentes avec une datation dans les années 1670 / 1680, comme le chevillage parallèle aux arasements, l'utilisation de vitreries mises en plomb, l'absence de pièce d'appui sur le bâti dormant, la conception des ouvrants par recouvrement ou les assemblages non traversés (hormis le vantail droit).

Vers la fin du XVII^e siècle

Jean-François Belhoste et Guy-Michel Leproux⁵ ont montré qu'à Paris, dans les années 1670, les vitreries mises en plomb, qui jusque-là conservaient la préférence des commanditaires, subissent une forme de disgrâce et sont abandonnées ou reléguées dans des pièces secondaires au profit de vantaux à petits carreaux. Ceux-ci sont déjà employés à partir des années 1650, mais mettent quelques décennies à s'imposer, notamment en province où l'on observe encore au XVIII^e siècle l'usage de vitreries. Malgré tout, les petits carreaux se font plus nombreux dans le dernier quart du XVII^e siècle et c'est probablement vers la fin de ce siècle d'après le profil des petits-bois et leur mode d'assemblage⁶ que le châssis de Bonnemare est modifié pour être mis au goût du jour. Les jets d'eau rapportés en quart-de-rond pourraient également avoir été mis en place à ce moment, leur forme évoluant vers le début du XVIII^e siècle pour prendre un profil en talon plus efficace.

Début du XIX^e siècle ?

Malgré son exposition au nord qui favorisait sa conservation, le châssis est suffisamment dégradé pour penser que son exposition aux intempéries a duré quelque temps. C'est probablement aux lendemains de l'imposition sur les portes et fenêtres instituée par le Directoire que la croisée du XVI^e siècle est définitivement fermée, aucun aménagement intérieur ne justifiant l'obturation de cette fenêtre.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice et châssis
- Planche n°2 : Edifice et châssis
- Planche n°3 : Serrurerie
- Plan n°1 : Châssis / élévation intérieure
- Plan n°2 : Châssis / élévation intérieure (volets déposés)
- Plan n°3 : Châssis / élévation extérieure
- Plan n°4 : Sections
- Plan n°5 : Serrurerie

4 La targette inférieure du vantail vitré gauche a été déposée et reposée avec un léger décalage. Cette modification est trahie par quelques traces de clous et l'inversion du conduit entaillé (fig. 3.2)
5 J.-F. Belhoste et G.-M. Leproux, « la fenêtre parisienne aux XVII^e et XVIII^e siècles : menuiserie, ferrure et vitrage », dans *Fenêtre de Paris - XVII^e et XVIII^e siècles*, Cahiers de la Rotonde n°18, Commission du Vieux Paris, 1997, p. 21.
6 Le profil en demi-rond accosté de deux carrés et l'assemblage à plinthe sont encore utilisés au XVIII^e siècle, mais se font plus rares.